

Temps de travail, temps de chômage et temps de la
formation professionnelle

Jocelyne Robert

1991

Extrait de Robert J. (1991), *Du mythe à la raison : le temps de la formation professionnelle. Volume un : Recherche de sens*.
Thèse de Doctorat. Université libre de Bruxelles, pp.118-161

DEFINITIONS ET RECHERCHES EMPIRIQUES

1 Le temps du travail

1. DEFINITIONS

Préciser la définition du travail n'est pas chose aisée. Il peut s'agir d'une activité contribuant à modifier le monde qui nous entoure ou donnant lieu à un revenu ou plutôt du sentiment qu'une personne a de travailler; ce sentiment diffère selon les groupes sociaux et les sociétés. Le travail est une activité éminemment sociale, sa conception est relative.

La notion même de "travail" a subi une évolution qu'il serait dommage de négliger (Ruzena O., 1974).

En effet, en ancien français, l'étymologie nous enseigne que, "travail" désigne d'abord, à partir du latin populaire "tripalium", une machine à ferrer les chevaux, pour signifier ensuite un instrument de torture.¹⁴²

Par ailleurs, le terme "labeur" était, à l'origine, synonyme de l'"effort" fatigue en renvoyant explicitement au travail pénible de la terre.¹⁵⁰

On remarquera donc que, dans ces deux étymons, domine l'idée de pénibilité.

Les autres termes existant comme oeuvre et ouvrage,¹⁴³ marquent plutôt

¹⁴² Travail : machine où l'on assujetti les boeufs, les chevaux difficiles, etc., pour les ferrer, latin populaire "tripalium", attesté en 578 sous la forme "trepalium" au sens d'"instrument de torture" dans une décision du Concile d'Auxerre (BLOCH O. et VON WARTBURG W., 1960, p. 638).

Labeur : XII^e siècle, du latin Labor, "effort, fatigue" (*Ibidem*, p. 352).

¹⁴³ Oeuvre: activité, travail, "mise en oeuvre": mise en pratique (*Petit Robert*, p. 1181).

Ouvrage: ensemble d'actions coordonnées par lesquelles on met quelque chose en oeuvre, on effectue un travail; travail lucratif rémunéré, objet produit par le travail d'un ouvrier, d'un

l'idée de la chose faite, réalisée, en occultant la connotation de peine. D'ailleurs, dans le langage courant, c'est plutôt la connotation laudative qui ressort : ne parle-t-on pas de bel ouvrage d'art ou de chef-d'oeuvre ?

Au fil du temps cependant, il est clair que le terme "travail" a perdu complètement sa connotation péjorative de pénibilité qui, elle, n'a survécu que dans le terme "labeur".

En conclusion, on peut dire que le terme "travail" est vraiment devenu un terme générique neutre.

On a donc vu une série de termes disparaître ou occuper une place secondaire, selon les époques : les termes labor, peine, par exemple, étant trop liés à la notion d'effort; ceux d'oeuvre, d'ouvrage, à celle de résultat. Le terme travail a été mis en avant et a occupé une place centrale.

Le terme "travailleur" a lui aussi évolué :

le substantif "travailleur" ... au 14^e siècle encore, désignait celui qui fait souffrir, un tourmenteur... A partir du 15^e siècle, cependant, au fur et à mesure que la notion d'effort (utile) gagne plus d'importance dans le noyau sémantique de ces expressions, le substantif "travailleur" ne se rattache plus qu'à leur sens moderne et il est employé tout d'abord comme un terme d'éloge, ensuite comme un terme neutre désignant simplement celui qui travaille (Ruzena O., 1974, p. 107).

Ceci montre combien les termes liés à la notion de travail vont se voir investis de valeurs distinctes selon les époques. On tentera ci-après de préciser la situation aujourd'hui en présentant les résultats d'études empiriques déjà réalisées quant à l'importance du travail dans notre société.

artisan, d'un artiste (Petit Robert, p. 1211).

2. ETUDES EMPIRIQUES

La valeur attribuée au travail (Arvon H., 1979) caractérise la société dans son ensemble et marque quotidiennement de son empreinte la vie des individus, leurs rapports au monde, leurs relations avec autrui, leurs projets et la manière dont ils présentent les événements passés.

Le travail, comme élément de socialisation, constitue un référent essentiel pour éclairer la situation de chômage et celle de la formation professionnelle.

Si les années soixante ont vu se développer une conception du travail (emploi rémunéré) mettant en évidence la liberté de choisir son travail tel qu'on le souhaitait, d'étendre le travail à d'autres secteurs d'activité par l'intermédiaire du secteur non marchand; la situation de crise des années septante a modifié cette situation.

L'importance croissante du chômage a favorisé la mise en place de mesures de répartition du temps de travail :

- encouragement pour le travail à temps partiel;
- instauration de la "pause-carrière";
- mise en place de la prépension.

Dès lors, le temps partiel, la retraite anticipée, la réduction du temps de travail, les mises en disponibilité et congés pour convenance personnelle, etc. seront associés à une politique générale de répartition ou de "partage" du temps de travail. La réduction et l'aménagement du temps de travail n'apparaissent plus comme une revendication en vue de valoriser le temps libre disponible dont l'individu dispose et qu'il souhaite accroître, mais davantage comme une mesure imposée en vue de réduire le nombre de chômeurs.

La situation des jeunes (moins de 25 ans) par rapport au travail reste marquée de cette double situation : une société de consommation de masse où tout semble possible et une crise économique et sociale où les sources de revenu apparaissent de plus en plus difficiles d'accès aux yeux d'un nombre non négligeable de la population. Les situations de pauvreté suscitées,

notamment par l'absence d'emploi, présentent diverses formes : assistés de longue date, nouveaux pauvres concernent des publics divers : immigrés, femmes, chômeurs, etc.

A. La réduction progressive du temps de travail¹⁴⁴

A la suite des revendications sociales, le XIX^e siècle et le XX^e siècle vont connaître une réduction de la durée hebdomadaire de travail. Ces diminutions sont dues également aux diverses crises économiques et aux situations de chômage des années 1930 et 1970. Celles-ci ont amené les représentants syndicaux, notamment, à proposer une autre répartition du temps de travail. L'introduction des nouvelles technologies n'est pas, non plus, sans avoir exercé une influence certaine dans la mesure où la possibilité d'une productivité plus importante, dans des conditions de travail moins pénibles, apparaissait.

L'année 1936 reste marquée par l'octroi des congés payés et la réduction du travail à 40 heures/semaine pour les travaux dangereux et pénibles.

En 1955, un accord interprofessionnel réduit la durée hebdomadaire de travail de 48 à 45 heures par semaine. Certains souligneront dès lors l'attitude gestionnaire des interlocuteurs sociaux, y compris des organisations syndicales :

Il ne faut pas mettre en péril la stabilité des entreprises et de l'économie nationale. Cette attitude "gestionnaire" sans doute très caractéristique des organisations syndicales belges s'exprimera d'ailleurs à toutes les étapes de la réduction du temps de travail, certains accords ultérieurs se bornant même à constater que le moment n'est pas venu de franchir une nouvelle étape (Ibidem, p. 10).

Le fait que cet accord tienne compte de la situation de chaque secteur est important dans la mesure où le bon fonctionnement de l'économie ne doit pas être entravé et où la spécificité de chaque situation est prise en compte

¹⁴⁴ Centre de Recherches et d'Information Socio-Politique, « La réduction de la durée du travail hebdomadaire en Belgique », Bruxelles, CRISP, 166 pages, s.d.

laissant la possibilité de multiplier les statuts.

Ainsi, la durée du travail a donc été adoptée par les interlocuteurs sociaux au niveau des différents secteurs et suivant un calendrier établi à l'avance avant d'être réduite par la loi. Cette réduction de 48 à 45 heures, introduite progressivement par accord entre les interlocuteurs sociaux a été rendue légale par la loi du 15 Juillet 1964 (Ibidem).

Un arrêté royal du 22 Juillet 1975 sanctionne un accord intervenu en Novembre entre les représentants des organisations interprofessionnels de chefs d'entreprises et de travailleurs, afin de réduire la durée hebdomadaire du travail à 42 heures/semaine en 1973 et 41 heures/semaine en 1974, la loi du 21 Juillet 1978 fixa la durée du travail à 40 heures (*Ibidem*, p. 18).

Les revendications pour les 36 heures apparaissent en 1975 dans les bassins de Liège et de Charleroi. Ces propositions seront reprises au niveau national. Si, du côté syndical, on souhaite une réduction hebdomadaire de la durée du travail, du côté patronal on s'y oppose en se montrant plutôt partisan du développement du travail à temps partiel. Après plusieurs échecs, une convention collective interprofessionnelle est signée par les interlocuteurs sociaux le 13 février 1981. Cet accord est rendu obligatoire par un arrêté royal du 14 février. Il permet de réduire la durée hebdomadaire du travail à 38 heures/semaine, parfois à 37 heures/semaine. Les situations diffèrent selon les secteurs et sont fixées dans le cadre de conventions collectives du travail.

Notons toutefois, que, fin 1980 :

plus de 2.000.000 de travailleurs auraient travaillé moins de 40 heures par semaine soit 69% des travailleurs salariés (26% du secteur public et 43% du secteur privé) (Ibidem, p. 141).

B. La valeur du travail

Cependant le travail apparaît, aujourd'hui, de plus en plus important aux yeux des jeunes.

Un sondage effectué en 1980 auprès de 3000 jeunes âgés de 17 à 23 ans, dont 1800 ont répondu, permet de tirer les informations suivantes :

- 48% de l'ensemble des jeunes déclarent avoir très envie de travailler : 40 % en wallonie et 53% en Flandre;
- 35% avoir assez envie de travailler : 41% en wallonie et 31% en Flandre;
- 7% avoir peu envie de travailler : 11% en wallonie et 4% en Flandre;
- 2% ne pas avoir du tout envie de travailler : 4% en wallonie et 1% en Flandre (*Le Soir*, 1980, p. 147).

Rudolph Rezsöhazi (Rezsöhazi R., 1983) a publié les résultats d'un sondage réalisé en 1977 et en 1982 auprès d'un échantillon comparable composé, pour 80%, de jeunes de 4^e, 5^e et 6^e de l'enseignement secondaire et pour 20% de jeunes de 16, 17 et 18 ans au travail. D'après cette étude, la réussite professionnelle était encore en 1982 une valeur essentielle non seulement pour les garçons mais, fait nouveau, également pour les filles .

Les jeunes se préoccupent davantage des problèmes d'argent que par le passé, leur avenir professionnel est leur souci premier. Dans le travail, ils s'intéressent moins au salaire et plus à la sécurité (Ibidem, p. 16).

Les résultats de cette recherche mettent également en évidence l'importance de l'autonomie et la recherche d'une satisfaction dans le travail :

La profession est... une des voies royales de l'épanouissement (Ibidem, p. 14).

Les jeunes estiment donc important de trouver dans le travail une source de satisfaction, d'épanouissement et de réalisation.

Ajoutons à ces quelques remarques, l'importance accordée à l'argent, mais le salaire n'est plus l'élément prédominant. Cette importance semble

augmenter si l'on compare les résultats de 1982 à ceux de 1977 (*Ibidem*, p. 93). Les avantages du travail les plus souvent mentionnés sont : procurer du plaisir et de la joie, être utile à la société, être bien payé. "La comparaison entre 1977 et 1982 frappe surtout par le saut brusque dans l'importance de la sécurité d'emploi alors qu'on devient moins exigeant sur le salaire (travail bien payé)" (*Ibidem*, p. 92).

Enfin, un sondage réalisé en 1985, le jour des élections, en région liégeoise, a permis de souligner l'importance du chômage. Celui-ci constitue le problème le plus important pour 26% des 604 personnes interrogées.¹⁴⁵

Cependant, les réponses aux sondages ne procurent guère d'informations quant à la signification du travail pour les jeunes et ignorent les éléments abordés précédemment. Or, le temps, les phénomènes de socialisation et les intentions des individus occupent une place de première importance dans la définition même du travail.

De même, l'enquête européenne (Stoetzel J., 1983) relative à la la valeur accordée au travail, apporte peu d'éléments quant à la compréhension réelle du phénomène. Que signifie, pour les jeunes, un travail important ? Cette enquête ne permet pas réellement de répondre.

Indépendamment de l'âge, un tiers des Européens sembleraient satisfaits d'une diminution de l'importance du travail dans notre société. Mais, remarquons également que le salaire resterait l'élément le plus important dans un emploi; la qualité des collègues, la sécurité d'emploi et l'intérêt pour le métier sont cités en 2°, 3° et 4° place. Ces éléments sont évoqués par ceux qui travaillent comme par ceux qui n'ont pas d'emplois. Ces derniers insistent cependant moins sur l'importance des collègues et l'intérêt du métier; ils semblent attacher moins d'importance à la prise d'initiatives et aux possibilités de rencontrer d'autres personnes dans le cadre de leur travail.

Ce sont également les chômeurs qui s'opposent le plus aux changements technologiques et éprouvent davantage de méfiance quant à l'incidence de ceux-ci sur l'emploi contrairement aux titulaires de professions libérales, aux dirigeants d'entreprises et aux ouvriers qualifiés (*Ibidem*, p. 153).

¹⁴⁵ C.L.E.O., Les élections, 1985, non publié.

Les positions politiques et religieuses impliquent des attitudes différentes par rapport au travail : les résultats, au niveau européen, montrent que "le plaisir de reprendre le travail le lundi, la fierté qu'on éprouve dans le métier qu'on exerce, le sentiment d'être libre de ses décisions techniques, la satisfaction professionnelle" (*Ibidem*, p. 153) augmentent à mesure qu'on s'éloigne d'une position politique de gauche vers une position politique de droite, à mesure qu'on s'éloigne des non-religieux vers les religieux. Le sentiment d'être exploité tend, quant à lui, à décroître.

On peut également remarquer que les titulaires d'une profession libérale et les dirigeants sont davantage satisfaits de leur travail et de leur situation financière. Ils souhaitent, plus que les autres, reprendre leur travail le lundi et attachent plus d'importance au travail à temps plein, à la prise d'initiative, au sentiment d'être socialement utile, de se sentir responsable et de réaliser quelque chose. Ils accordent, enfin, la préférence à un salaire proportionnel à la compétence et à l'efficacité du travailleur. Les manoeuvres accordent, quant à eux, plus d'importance au salaire, à la sécurité d'emploi, aux pressions modérées dans le travail et aux horaires.¹⁴⁶

Cette enquête distingue la situation des employés de celle des ouvriers. Or, comme on a déjà pu le remarquer, l'organisation des formations de l'ONEM présentent des formations aux métiers du secteur secondaire, d'une part, et des formations aux métiers du secteur tertiaire, d'autre part. Les

¹⁴⁶ Cependant, dans un certain nombre de cas, les ouvriers qualifiés se montrent, à certains égards, encore plus éloignés des titulaires de professions libérales et des dirigeants, notamment en ce qui concerne les horaires, le salaire, la sécurité de l'emploi, l'intensité du rythme de travail (Une étude plus précise mettant en évidence l'incidence de l'existence du groupe de référence distincts des groupes d'appartenance se révélerait très utile). Enfin, certains employés accordent parfois plus d'importance que les dirigeants ou titulaires de professions libérales au fait d'être responsable, de réaliser quelque chose, d'avoir un travail intéressant, d'occuper un emploi bien considéré, de pouvoir envisager une promotion. La situation est d'autant plus complexe qu'il n'est pas impossible de voir des ouvriers manuels qualifiés souhaiter davantage que les dirigeants ou titulaires de professions libérales occuper un emploi valorisant et une fonction d'autorité. S'opposent alors non pas tellement les ouvriers qualifiés au non-qualifiés mais les manuels qualifiés aux non-manuels. Ceci est très important dans la mesure où les formations organisées par l'ONEM se répartissent essentiellement entre métiers du secteur secondaire et métiers du secteur tertiaire. C'est pourquoi, on distinguera, en premier lieu, lors de la présentation des résultats empiriques, le sens accordé au travail par les ouvriers, d'une part, les employés, d'autre part.

résultats de l'enquête présentés ultérieurement permettront de préciser la situation des formateurs et des stagiaires de ces deux types de formation.

Les résultats de l'étude européenne sont également nuancés selon la situation religieuse, la syndicalisation et les tendances politiques.

Cependant, étant donné le nombre élevé de variables à prendre en compte, ainsi que les différences multiples entre les pays, on doit admettre que toute comparaison s'avère délicate.

Deux éléments présentent néanmoins un certain intérêt afin d'étudier la situation des jeunes chômeurs : il s'agit du sentiment de confiance en soi et de la manière d'envisager l'avenir. A propos de la confiance en soi, il ne semble guère y avoir de différences, selon les auteurs, entre les différents pays. De même, le fait d'être actif ou inactif n'impliquerait pas un sentiment de confiance en soi différent :

La croyance que l'on est maître de son propre destin atteint des valeurs moyennes très voisines chez les actifs et les inactifs, en haut, au milieu et en bas de la hiérarchie professionnelle. Même de pays à pays, les variations ne sont pas fortes (Stoetzel J., 1983, p. 163).

Si les auteurs précisent que la différence entre les allemands de l'Ouest, "les plus sûrs d'eux", et les Italiens "qui le sont le moins" ne dépasse guère 25%, on peut se poser la question du sens de ces 25%. De même, on peut s'étonner qu'il n'y ait pas de différences entre les actifs et les inactifs du point de vue de la confiance en soi. Le vécu de l'inactivité devrait être précisé. Car, la plupart des études s'accordent à dire que le manque de confiance en soi augmente lorsque la période d'inactivité (non souhaitée) augmente. De plus, les inactifs sont loin de constituer un groupe homogène.

L'enquête dont on vient de présenter les résultats, laisse donc plutôt insatisfait. Elle ne permet pas une réelle compréhension de la valeur accordée au travail. Comprendre "le moral du travail" c'est également préciser les situations marquantes de la vie d'un individu situé socialement. Les calculs de pourcentages et de corrélations statistiques sont insuffisants. L'essentiel de l'analyse doit, au contraire, résider dans l'étude des significations que les individus accordent à leur travail, dans la découverte du sens de ces signi-

fications aujourd'hui.

Ce type d'étude situe un certain nombre d'éléments, les relations statistiquement significatives donnent une indication quant à l'importance (la grandeur) des caractéristiques, mais laissent dans l'ombre le sens réel des relations abordées.

A propos de l'appartenance syndicale, par exemple, l'auteur précise :

Les Européens qui sont syndiqués manifestent un équilibre psychologique supérieur. (...) Les syndiqués sont deux fois plus nombreux parmi ceux qui ne considèrent jamais que la vie n'a pas de sens et parmi ceux qui ne se sentent jamais solitaires que dans les catégories de ceux qui éprouvent souvent ces sentiments (Stoetzel J., op. cit., p. 166).

On peut, à ce propos, émettre diverses hypothèses que l'étude n'aborde pas : l'activité syndicale permet les rencontres, procure le sentiment de participer à la réalisation de quelque chose. L'activité syndicale est susceptible d'attirer ceux qui, déjà, "acceptent qu'on ne pense pas comme eux", "estiment qu'on peut faire confiance aux autres par principe". Dans la mesure où les chômeurs ne participent pas à ce type d'organisation, ils se trouvent doublement exclus, non seulement d'un milieu de travail mais, plus globalement, d'un milieu spécifique de défense de ce travail. Situation paradoxale à leurs yeux : sans emplois, ils sont également privés des moyens de défendre un emploi éventuel ainsi que le droit à celui-ci.¹⁴⁷

Ces études n'apportent guère de précisions quant à la signification du travail. Les caractéristiques de celui-ci peuvent être multiples : travail réglementé par la sécurité sociale, travail "au noir", travail stable ou instable, travail lié à un revenu, travail gratuit, travail dégradant, travail épanouissant, etc. Autant de conceptions à propos desquelles il est nécessaire de reprendre la distinction effectuée par Marie Jahoda entre les fonctions manifestes et les fonctions latentes de la situation psychologique du travail. Les fonctions

¹⁴⁷ Certains entretiens ont permis de souligner l'importance non négligeable pour un jeune chômeur manuel de participer indirectement au milieu syndical, par exemple en suivant les cours de formation professionnelle auprès d'un formateur ayant une activité syndicale, voir pp. 58-59 (volume 2) et annexe 7, p. 8 et suivantes.

manifestes sont : le salaire et les conditions de travail, les fonctions latentes étant la structuration du temps, le sens de la finalité, les possibilités de se réaliser... Ce sont ces fonctions latentes qui permettent "de se rendre compte que le travail constitue un appui psychologique et qu'il est plus qu'un simple moyen de subsistance" (Jahoda M., 1979, p. 311).

Dès lors, la perte d'emploi constituera un problème plus ou moins crucial, aux incidences plus ou moins marquées.

En conclusion, on retrouve explicitement ou implicitement, deux conceptions du travail, l'une selon laquelle le travail représente un moyen de réalisation, une possibilité de liberté, l'autre, où le travail est conçu comme un asservissement, une source d'exploitation.

Pour Hegel, le travail en tant qu'"acte de façonner", la formation et la culture constituent des moyens, pour l'homme, de trouver la liberté.¹⁴⁸

Marx insiste, quant à lui, sur l'importance de situer socialement l'activité de production. Il rejette le mythe d'une production isolée¹⁴⁹ et souligne la

¹⁴⁸ *L'acte de façonner est la prise de possession la plus conforme à l'Idée parce qu'elle unit en soi le subjectif et l'objectif, en étant par ailleurs infiniment diverse de par la nature qualitative des objets et de par la variété des buts subjectifs. Cela concerne aussi le façonnement organique dans lequel ce que je fais à l'objet ne demeure pas comme élément extérieur mais est assimilé: travail de la terre, culture des plantes, domestication, garde et élevage des animaux; et encore les dispositifs qui permettent d'utiliser des matières premières ou des forces élémentaires, la mise au point de l'action d'un élément matériel sur un autre, etc..."Selon son existence immédiate l'homme est, en soi-même, un être naturel, extérieur à son concept; c'est seulement par la culture approfondie de son propre corps et son propre esprit, et essentiellement en ceci qu'il prend conscience de soi comme d'un être libre, qu'il prend possession de soi et devient propriété de soi-même et s'oppose à autrui (HEGEL G., 1977, p. 47).*

¹⁴⁹ *L'idée d'une production réalisée par un individu isolé, vivant en dehors de la société – fait rare qui peut bien arriver à un homme civilisé égaré par hasard dans une contrée sauvage et qui possède virtuellement les forces de la société – n'est pas moins absurde que l'idée d'un développement du langage sans qu'il y ait des individus vivant et parlant ensemble (...). Il est évidemment bien commode pour Proudhon, entre autres de faire l'analyse historico-philosophique d'un phénomène économique dont il ignore la genèse historique; il a recours à un mythe: l'idée en serait venue toute prête à l'esprit d'Adam ou de Prométhée, et elle aurait ensuite été introduite, etc. Rien de plus ennuyeux et de plus aride que le lieu commun en délire (MARX K., 1965, pp. 236-237).*

spécificité du mode de production capitaliste. Pour celui-ci, le produit du travail n'appartient plus à celui qui le réalise. Le capitaliste extorque au travailleur de la plus-value.

La production de plus-value n'est donc autre chose que la production de valeur, prolongée au-delà d'un certain point. Si le processus de travail ne dure que jusqu'au point où la valeur de la force de travail payée par le capital est remplacée par un équivalent nouveau, il y a simplement production de valeur; quand il dépasse cette limite, il y a production de plus-value (Marx K., 1965, p. 746).

On retrouve, de plus, dans la définition que donne Marx de l'apogée industrielle, l'idée de projet dans la mesure où l'essentiel est l'action de gagner plutôt que le gain comme tel. On y décèle également les sentiments, car cette action constitue une véritable passion :

En fait, un peuple est à son apogée industrielle tant que ce n'est pas encore le gain comme tel, mais la passion de gagner qui est pour lui l'essentiel (Marx K., 1965, p. 239).

2 Le temps du chômage

1. DEFINITIONS

D'après la définition du B.I.T. (Bureau International du Travail), doit être considéré comme chômeur un individu qui, ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, se trouve simultanément, un jour spécifié ou une semaine spécifiée, ne pas avoir d'emploi, rechercher un travail salarié et être disponible pour le marché du travail. Or, ajoute G. Quaden, les statistiques administratives courantes traduisent généralement une vue plus étroite du phénomène et n'enregistrent que les bénéficiaires du système d'allocations-chômage (à l'accès plus ou moins généreux selon les pays) ou, le plus souvent, aujourd'hui, les demandeurs d'emploi dûment déclarés. Seules, de véritables enquêtes (comme il en est organisé régulièrement aux Etats-Unis) peuvent permettre de chiffrer l'ampleur du chômage tel qu'il a été défini plus haut. Mais, même dans ce cas, au moins trois ambiguïtés subsistent : la détermination du chiffre de la population active; le zèle des demandeurs d'emploi à chercher du travail; la sous-utilisation des capacités des travailleurs occupés (Quaden G., 1985, pp. 49-50).¹⁵⁰

La volonté de trouver du travail de la part de ceux n'ayant pas d'emploi semble donc constituer un élément important quant à l'évaluation du chômage dans un pays. Cette donnée échappe aux analyses économiques les plus sophistiquées. Cependant, comme on l'a souligné précédemment, le caractère volontaire ou involontaire du chômage constitue un élément clé du droit social en matière d'allocation de chômage. De plus, l'existence de la volonté confère aux souhaits et projets une chance de réalisation.

C'est pourquoi, sans vouloir nier l'importance des études statistiques présentant régulièrement les chiffres du chômage, on s'attardera plus longuement sur les conclusions d'études portant davantage sur la situation de chômage et les effets de cette situation sur les jeunes dans les différents

¹⁵⁰ Constatons aujourd'hui la multitude des statuts intermédiaires liés aux politiques de réduction du chômage (voir annexe 2).

domaines de leur vie quotidienne. Peu d'études sont disponibles à cet égard. D'autant qu'il ne peut être question de dresser ici un portrait psychologique ou médical des chômeurs, mais d'en préciser la situation en tant qu'action sociale, c'est-à-dire en tant qu'action "orientée subjectivement ou objectivement vers autrui".

Au préalable, cependant, on se doit de préciser l'évolution du terme "chômage". D'une signification plutôt positive : ne pas travailler les jours fériés (chômage des Dimanches, des jours de fête), il a progressivement fait référence à une signification négative : ne pas avoir d'emploi, ne pas bénéficié d'un travail rémunéré alors qu'on en souhaite un. Il s'agit alors d'une inactivité forcée due au manque de travail.¹⁵¹

L'analyse du vocabulaire social et politique permet de mettre en évidence l'entrée dans :

le lexique courant des mots comme "chômer", "chômage", dont le contenu se modifie avec les transformations de la production; il ne s'agit plus de la cessation de l'activité industrielle par suite de la mévente, mais de la situation des ouvriers privés de travail. Cette modification sémantique entraîne la formation de "chômeur", légèrement postérieur à 1870 (Dubois J., 1962, p. 50).¹⁵²

On assiste dès lors au passage d'une référence collective à une référence individuelle; liée à l'industrialisation, l'individualisation de la société trouve ici un exemple de plus.

Mais au-delà de l'évolution sémantique, qu'en est-il de la manière de vivre ce chômage ? Quel type de temps permet-elle de mettre en évidence ? Quel individualisme ? Quels mythe et rationalité ?

¹⁵¹ Le terme "chômage" apparaît au XIII^e siècle, il signifie l'"action de chômer: "chômage des Dimanches, des jours de fête", Temps passé sans travailler". Au sens moderne, il signifie: l'interruption du travail, l'inactivité forcée due au manque de travail, d'emploi". Le terme "chômeur, chômeuse apparaît seulement au XIX^e siècle et signifie "personne qui est sans travail" (*Petit Robert*, 1976).

¹⁵² 1869 "Les fabriques de draperie sont fermées dans tout le Lancashire. Chômage partout" (HUGO V., *L'homme qui rit*, VIII, 485 in DUBOIS J., *op. cit.*, p. 485).

2. ETUDES EMPIRIQUES

A. Typologies

L'étude du chômage n'est pas récente. Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel avaient étudié, dans les années trente,¹⁵³ les implications de la fermeture d'une entreprise en Allemagne à Marienthal et mis en évidence les différentes formes d'organisation que les familles adoptaient. Certaines familles se résignent et semblent indifférentes : on remarque alors une diminution du budget attribué à la nourriture, aux vêtements; mais l'hygiène corporelle, l'alimentation régulière et l'ordre du ménage se maintiennent. D'autres, adoptent un comportement stable. Elles économisent sur la nourriture, mais continuent à élaborer des projets et trouvent une satisfaction dans l'entretien d'une maison bien tenue qu'elles estiment essentiel. Elles manifestent, de cette manière, un comportement plus positif encore que les premières. Enfin, pour d'autres, le comportement négatif domine : ces familles sont "apathiques" ou "désespérées"; pour les "apathiques", il n'y a plus de hiérarchie des besoins à satisfaire, c'est le laissez-aller, les enfants et la maison sont négligés; pour les "désespérées", la maison est ordonnée, mais les crises de désespoir ne sont pas rares. Paul Lazarsfeld, Marie Jahoda et Hans Zeisel remarquent que ceux pour qui la vie antérieure était calme sont susceptibles de connaître une situation semblable lorsque le chômage survient; ceux pour qui la vie était très active et heureuse risquent de vivre une crise importante lorsqu'ils sont au chômage car ils manquent de souplesse. Enfin, ceux dont la vie était particulièrement difficile peuvent vivre une crise ou la résignation après la fermeture de l'usine.

¹⁵³ Une enquête a également été menée en Belgique auprès des chômeurs assurés afin de préciser leurs conditions de vie et plus particulièrement la répartition du budget (Jacquemyns Guillaume, 1932). Il s'agissait de chefs de famille d'au moins deux personnes. La situation était assez différente de celle des jeunes rencontrés dans l'enquête présentée ultérieurement. Les personnes rencontrées en 1932 avaient travaillé plusieurs années précédemment et éprouvaient, pour la plupart, le sentiment de vivre un changement brusque. La situation semble plus nuancée pour les jeunes rencontrés aujourd'hui, voir annexe 11.

Mais, ajoutent Paul Lazarsfeld et Marie Jahoda :

*chez ceux qui résistent particulièrement longtemps, il est difficile de dire ce qui est dû à une situation matérielle meilleure ou à une plus grande souplesse de caractère, car ces deux phénomènes ont coexisté et interféré l'un avec l'autre tout au long de leur vie passée.*¹⁵⁴

A propos des chômeurs de Marienthal, les auteurs soulignent :

les gens perdent peu à peu leurs traditions ouvrières et professionnelles. Ils vivent le fait d'être chômeur comme une appartenance à un groupe social spécifique. Cela se manifeste moins chez les plus jeunes, qui ont encore le souvenir récent du métier qu'ils ont appris, ou chez les plus âgés, chez qui les traditions professionnelles sont encore bien ancrées. Le risque de perte de la mentalité ouvrière est le plus élevé dans le groupe intermédiaire qui, une fois déjà, pendant la guerre, a été arraché à son travail (Ibidem).

Etablir une typologie des différentes manières de vivre le chômage n'est pas aisé, car le chômage, comme nous l'avons vu précédemment, constitue une construction arbitraire, très mouvante, issue de considérations politiques et économiques. De plus, comme l'a souligné Raymond Ledrut, il n'y a guère de cohésion sociale entre les chômeurs; celle-ci existe parfois lors d'un licenciement, de la fermeture d'une entreprise touchant l'intégralité d'une commune ou en période de profonde récession. En dehors de ces deux cas "les facteurs de dissociation l'emportent sur les conditions favorables à l'unité collective"¹⁵⁵. Le chômeur "chronique" se replie sur lui-même; celui de "tran-

¹⁵⁴ Cette typologie concerne un ensemble de familles, la situation des jeunes chômeurs rencontrés afin d'évaluer plus spécifiquement la formation s'avèrera quelque peu différente: ils sont jeunes, ont, pour la plupart déjà travaillé si ce n'est sous forme de contrats à durée indéterminée ils ont connu de petits boulots et ont le sentiment d'avoir déjà connu le monde du travail. Ceci explique une différence quant à la manière de vivre le chômage comme une appartenance à un groupe spécifique ou pas (LAZARSFELD Paul, JAHODA M. et ZEISEL H., 1981, p. 142).

¹⁵⁵ Par "jeune chômeur" on comprend: toute personne âgée de moins de 25 ans souhaitant travailler et n'occupant pas un emploi rémunéré sous contrat de travail. Cependant, les interviews approfondies et l'enquête plus structurée, dont on présentera les résultats dans la seconde partie, ont été menées auprès de jeunes inscrits sur les listes de l'ONEM. Le sens de leur inscription, tout comme le suivi de leur formation, peut se révéler

sition" ne se considère pas comme chômeur.

De plus, remarque R. Ledrut,

l'intégration du chômeur au monde du travail et l'assimilation de son statut à celui du salarié touché par une maladie semblent la finalité des sociétés industrielles évoluées. Elle va de pair avec une réduction de la liberté dans le choix de l'emploi, liberté du reste très formelle dans la situation d'impuissance des chômeurs. Leur statut est en train d'évoluer. Il évoluera sans doute dans le sens d'une diversification, déjà en germe dans la diversité même des situations où se trouvent les chômeurs actuels (Ledrut R., 1985a).

Raymond Ledrut élabore une typologie basée sur deux critères : la durée de chômage et le niveau d'infériorité (Ledrut R., 1985a). Il distingue :

- le chômeur de transition (peu infériorisé, à durée courte de chômage);
- le chômeur de réserve (peu infériorisé, à durée moyenne de chômage);
- le chômeur de dépression (peu infériorisé, à durée de chômage longue);
- le chômeur intermittent (moyennement infériorisé, à durée moyenne de chômage);
- le chômeur vulnérable (moyennement infériorisé, à durée longue de chômage);
- le chômeur chronique (très infériorisé, à durée longue de chômage).

Par ailleurs, Raymond Ledrut reprend trois attitudes fondamentales observées chez les chômeurs depuis la grande crise :

- ceux qui élaborent des projets, ont de l'espoir, sont combattifs;
- ceux qui sont déprimés, désespérés, anxieux, ont perdu l'espoir de trouver du travail;
- ceux qui sont indifférents, résignés et se montrent insouciant.

multiple. S'inscrire à l'ONEM, c'est préserver ses droits, c'est maintenir la possibilité de percevoir des allocations de chômage, c'est être, éventuellement, contacter à propos d'un emploi... Cette inscription ne représente pas toujours un souhait de travailler.

Dominique Schnapper (Schnapper D., 1981), quant à elle, a proposé de distinguer le chômage total, le chômage inversé et le chômage différé.

- le "chômage total" est caractérisé par l'humiliation, l'ennui, la désocialisation; il concerne particulièrement les travailleurs manuels, les employés âgés et les cadres autodidactes;
- le "chômage inversé" est perçu comme l'occasion de prolonger la vie de vacances, de réaliser des choses qu'on aime; ce type de chômage est surtout associé au domaine culturel, aux artistes, aux enseignants;
- le "chômage différé" concerne principalement les cadres dont le chômage est récent; ceux-ci adoptent le même rythme que celui de la période de travail et présentent un grand nombre d'activités en vue de trouver un emploi ou de perfectionner leurs aptitudes professionnelles. Si cette situation se prolonge un certain temps, une phase de découragement est susceptible d'apparaître.

Dans le cas du "chômage total" surtout, l'inactivité est source d'anxiété, car elle provoque le risque d'une perte de qualification amenant un manque de confiance en soi. Cette insécurité provient également de la complexité et du foisonnement des réglementations juridiques quant aux activités pouvant encore être exercées. Le travail "au noir", les sanctions qu'il implique sont à même de susciter craintes et difficultés.

Michel Martin (Martin M., 1984, pp. 23-26) distingue, quant à lui, le chômage primaire et le chômage secondaire. Le premier concerne les jeunes n'ayant jamais trouvé un emploi, ceux-ci confrontent à la réalité, l'image idéale qu'ils ont du travail :

Il existe alors un "vide originel" avec le risque d'une disqualification au départ qui peut conduire vite, à la dévalorisation sans preuve, à l'anticipation de l'échec de tout effort, à la résignation précoce (Ibidem, p. 29), c'est alors qu'interviennent des comportements de fuite tels l'usage de drogues, d'alcool ou des phénomènes de délinquance. Le chômage secondaire suit une période de travail par laquelle l'individu a expérimenté une situation de travail, a vécu un statut de travailleur, a confronté l'image idéale à la réalité et a acquis une certaine autonomie. La perte d'emploi entraîne davantage un processus de deuil. L'aspect dépressif peut être plus manifeste, la dévalorisation de soi plus aigüe. Avec parfois évolution vers des tableaux pathologiques de dépression grave ou masquée, voire de mélancolie. Ici aussi, la fuite peut

se jouer dans l'alcool, ou le statut d'assisté chronique (Ibidem, p. 30).

Le manque d'argent, le risque de dévalorisation sociale sont d'autant plus ressentis que la différence avec la période de travail est importante.

Ces études permettent de souligner l'importance du contexte : comprendre le chômage, c'est comprendre avant tout l'expérience et les attentes par rapport au travail. Le chômage n'apparaît pas comme une catégorie "compréhensible" au même titre que celle du travail ou de l'inactivité. Le chômage est une catégorie créée relativement récemment, définie politiquement et administrativement et négative par rapport au travail.

L'individualisme apparaît ici dans la multiplicité des situations de chômage. Le type d'expérience professionnelle que les jeunes ont connu implique un vécu du chômage spécifique, socialise les individus de manière particulière.

Hayes et Nutman (Hayes J., Nutman P., 1983, p. 12) remarquent que :

tout au long de leur socialisation, les enfants apprennent l'importance du travail; ils apprennent que l'une des sources principales d'identité et de statut, c'est le métier. Ils apprennent également que l'avancement professionnel est synonyme "d'avancement social".

Le chômage doit donc être envisagé comme une rupture dans ce processus de socialisation. Cependant, il est nécessaire de distinguer selon qu'il s'agit de chômeurs n'ayant jamais travaillé ou de chômeurs ayant connu une longue période de travail. Il sera également important de tenir compte du type de représentation que le jeune n'ayant jamais travaillé a ou avait du travail avant de chômer.

On peut dire, en gros, que le risque de se retrouver au chômage est plus important :

1) pour les femmes que pour les hommes (il y a environ deux chômeuses pour un chômeur);

2) pour les jeunes de moins de 25 ans (1 chômeur sur 3) et les travailleurs âgés de plus de 50 ans (1 chômeur sur 5);

- 3) pour les étrangers que pour les belges;
- 4) pour les ouvriers (7 chômeurs sur 10) que pour les employés;
- 5) pour les bas salaires que pour les hauts salaires (Lemineur R., 1984-85, p. 13).

Cependant, il apparaît que ces différents groupes vivront leur chômage de manières diverses selon le réseau de relation, l'encadrement social, le niveau de revenu, mais également selon l'existence d'événements précédents la mise au chômage : deuil, maladie, changements importants, etc. La durée du chômage, le niveau de chômage dans la région et la puissance de cette norme que constitue le travail dans l'entourage de l'individu exercent également une influence.

Les étapes auxquelles le jeune sera confronté lorsqu'il se trouvera en situation de chômage constituent un cycle transitionnel.¹⁵⁶

Hayes et Nutman distinguent, à partir de plusieurs modèles élaborés antérieurement, trois stades principaux : le premier stade comprend, après un premier choc, une augmentation de l'optimisme; le second stade présente une crise d'identité de l'individu s'accompagnant de dépression et de repli sur soi. "C'est à ce moment que l'individu accepte le changement et cherche" à tester de nouveaux rapports entre lui-même et sa nouvelle réalité. S'il ne trouve pas de travail, l'individu se forge une nouvelle identité; ceci constitue le troisième stade où l'individu adopte de nouvelles valeurs et de nouvelles normes. Ce troisième stade existe, que le chômeur retrouve du travail ou pas.¹⁵⁷

¹⁵⁶ HAYES J. et NUTMAN P., 1983, p. 12.

Les transitions psychosociales étant des "changements d'ordre majeur dans l'espace de vie, qui ont des effets durables, qui se produisent dans un laps de temps relativement court et qui affectent de manière déterminante la représentation du monde (voir PARKES C.M., 1971, pp. 101-105, p. 103).

¹⁵⁷ Ces trois étapes ont été mises en évidence à partir d'un certain nombre de modèles dont celui de HOPSON et ADAMS (HAYES J. et NUTMAN P., 1983, pp. 21-23.1). Ces deux auteurs dégagent 7 étapes :

- 1) l'immobilisation ou l'état de choc. L'individu est dépassé par l'événement et est incapable de comprendre ou de dominer la situation;
- 2) l'individu minimise le changement;
- 3) les individus se rendent compte de la nécessité de modifier leur mode de vie, ne savent comment le faire et vivent éventuellement une phase dépressive;
- 4) au cours de cette étape l'individu accepte la réalité modifiée. "Au stade qui suit cette

B. Chômage et caractéristiques sociales

a. Les incidences familiales

L'incidence du chômage dépendra cependant, note Roger Lemineur, de l'organisation préalable de la famille, de la qualité des relations, de l'attribution des rôles, "de la capacité pour la structure familiale d'amortir le choc professionnel ou, au contraire, de l'amplifier" (Lemineur R., 1984-85, p. 24).

Si le travail représentait une possibilité de fuir les problèmes familiaux ou de compenser un manque d'épanouissement au sein de la famille, la suppression d'une activité professionnelle rend apparent le déséquilibre familial. La réussite professionnelle d'un membre du couple est susceptible de servir les ambitions personnelles de l'autre membre.

...l'échec professionnel du mari fait échouer les ambitions personnelles de son épouse. La femme percevant le mari comme incapable, impuissant, responsable de son échec à elle, le conflit conjugal se situant au niveau des besoins fondamentaux de réalisation de soi, est grave et éventuellement mortel pour le couple et la famille... (Steichen R., 1978-1979, p. 95).

L'enquête réalisée par l'ONEM en 1979 précise qu'un tiers de l'échantillon "exprime une amélioration de la vie familiale" et qu'"un quart... a le sentiment d'avoir déçu les membres de sa famille par son chômage" (Lemineur R., *op. cit.*, p. 31). La plupart des personnes rencontrées disent avoir rencontré une attitude plutôt compréhensive de la part de l'entourage (*Ibidem*, p. 31).

acceptation, les gens commencent à tester leur nouvel espace de vie. En mettant à l'épreuve des comportements et des attitudes nouvelles, ils tentent de mettre au point des techniques d'adaptation à la réalité du moment" (*Ibidem.*, p. 22).

- 5) l'individu teste le nouvel espace de vie;
- 6) l'individu recherche le sens de ce nouvel espace;
- 7) l'individu intériorise ce nouvel espace ainsi que le sens.

A la suite d'un moment de choc, puis d'une étape d'optimisme suivie d'une phase de pessimisme, HARRISSON distingue un quatrième état, celui de fatalisme. Les mêmes conclusions sont apportées par HILL en 1977 et par BRIAR la même année, celui-ci soulignant que le choc dû à un licenciement peut-être aggravé par la manière dont l'annonce du licenciement est effectuée.

Enfin, le contexte socio-économique s'est modifié et l'augmentation du nombre de femmes travaillant implique des changements quant à l'organisation des rôles au sein de la famille.¹⁵⁸

¹⁵⁸ Par ailleurs, les études médicales relatives à l'incidence du chômage sur la santé précisent, par exemple, que la manière dont la perte d'emploi en cas de licenciement par exemple est annoncée influence la situation de l'individu. L'identité de l'individu, sa valorisation et ses possibilités de réalisation sont diminuées suite à sa mise au chômage.

L'étude menée par WARR et mentionnée par R. LEMINEUR relèvent un certain nombre d'éléments liés à la situation de chômage (LEMINEUR R., 1984-85, p. 24) : l'augmentation de l'anxiété, des tendances dépressives et insomniaques, de l'irritabilité, une diminution de la confiance en soi, une incapacité à se concentrer, l'apparition de troubles psycho-somatiques et de troubles mentaux.

L'isolement social, les problèmes d'organisation du temps ainsi que l'insécurité due au manque de précision et/ou de connaissance de la réglementation et l'éventualité de sanctions ont déjà été mentionnés.

Lorsqu'une solution positive n'est pas trouvée et qu'il n'y a pas d'adaptation à la nouvelle situation des symptômes pathologiques et des conséquences psycho-sociales peuvent apparaître : alcoolisme, délinquance, suicide. "La réaction pathologique n'est donc qu'une des issues possibles du chômage. Il semble donc tout à fait inadéquat de parler de relations causales entre "chômage et "santé mentale", d'autant plus que le chômage pourrait n'être, dans certains cas, que le révélateur d'une pathologie du travail" (*Ibidem.*, p. 30.). A cet égard deux études apportent des conclusions intéressantes, l'une décrit l'incidence de l'annonce de licenciements et de la réalisation de ceux-ci dans une ville française, l'autre a été réalisée auprès de 46 jeunes chômeurs. La première étude a permis de mettre en évidence une augmentation du nombre d'hospitalisations pour maladies cardio-vasculaires consécutives à l'annonce des licenciements. La première année des licenciements, le nombre de maladies cardiaques diminue "mais les chômeuses présentent surtout des troubles mentaux consécutifs au choc du licenciement et à l'installation dans le chômage; les chômeurs eux sont surtout hospitalisés pour alcoolisme. L'année suivante, les chômeurs perdent l'allocation supplémentaire d'attente, "on trouve une prédominance de symptômes d'angoisse et de troubles psychosomatiques regroupés sous le diagnostic de troubles mentaux ou troubles du système nerveux, ainsi que des affections respiratoires et digestives". Par la suite, les différences disparaissent et la situation redevient semblable à celle précédant l'annonce des licenciements. "La différenciation observée entre les chômeurs et les actifs aurait donc pour origine non pas la nature ou la raison de l'inactivité, mais bien le fait qu'on exerce ou non une activité" (*Ibidem.*, p. 32).

La seconde étude montre, quant à elle, l'effet positif du chômage sur la santé physique.

Certaines études, par exemple celle de JACO, précisent que parmi les patients admis pour la première fois dans un institut psychiatrique, c'est parmi les chômeurs que l'incidence de la psychose est la plus élevée (*Ibidem.*, p. 33). Une étude de BANCKS et JACKSON souligne l'existence d'une relation entre le chômage, ici de jeunes ayant quitté l'école depuis

Les jeunes chômeurs évoquent proportionnellement plus le sentiment de dépendance financière et "voient un peu moins l'intérêt de rester en famille pour préparer l'avenir".

Les employés et ouvriers "réagissent de manière assez semblable, les premiers mettent un peu plus en question l'autorité subie dans la famille, les seconds regrettent plus leur manque d'autonomie financière".

De même, l'enquête réalisée par l'ONEM révèle que :

deux ans et demi, et la présence de troubles psychiatriques mineurs (*Ibidem.*, p. 34).

Ces situations doivent cependant être interprétées en fonction de l'attitude par rapport au travail. R. LEMINEUR remarque qu'une situation brutale de perte d'emploi chez ces individus révèle qu'en fait ils ne présentaient pas une bonne adaptation au travail, mais une adéquation totale à celui-ci. Le chômage fait apparaître la maladie psychotique de ces individus qui conservent des comportements d'astreintes identiques alors que le support de celles-ci, le travail, n'existe plus. Elle se manifeste par l'impossibilité d'adaptation à toute situation d'inactivité : l'augmentation de ces psychoses – pathologie du travail – devient alors paradoxalement une pathologie du chômage" (*Ibidem.*, p. 34).

D'autres incidences telles que le nombre de suicides, la toxicomanie ou l'alcoolisme sont à mentionner (*Ibidem.*, pp. 35-36) : après une période de relative stabilité entre 1965 et 1975, le nombre de suicides aurait augmenté, en Belgique, de plus de 40% depuis le milieu des années 70. D'autres études concluraient à une consommation excessive d'alcool ainsi qu'à un usage plus fréquent de drogues chez les chômeurs que chez les actifs. Enfin, le chômage et les conditions de crise économique sont des facteurs de délinquance tant du point de vue de la nature que de la gravité des délits (*Ibidem.*).

A partir d'études effectuées par ailleurs, le chômage comme facteur de risque supplémentaire participe également à l'augmentation de troubles tels que cirrhose du foie, maladies pulmonaires, cholestérol, tension artérielle, ulcère, diabète, somatisation, troubles du caractère... (Recherches citées in CASI-UO, 1985, pp. 11-12). Certains de ces éléments sont liés entre eux ou à des facteurs déjà mentionnés : mauvaise alimentation, troubles du sommeil, état dépressifs, suicides, usage de drogues.

Il est néanmoins utile d'insister sur le fait que :

*Le chômage va être plus ou moins douloureux en fonction de la personnalité de chacun, des possibilités de l'entourage et de la capacité de se chercher d'autres occupations. L'aboutissement peut être une dépression clinique ou des phobies. L'effet indirect est le désespoir pour les catégories de personnes davantage fragilisées face au marché du travail: ceux qui ont déjà eu une carrière psycho-sociale difficile, les adolescents en recherche d'idéaux qui se trouvent sans avenir, les femmes au foyer qui souhaitent reprendre une carrière, les immigrés, deux fois stigmatisés (*Ibidem.*, p. 13).*

13% des femmes et 20% des hommes, principalement issus du milieu ouvrier, ont vu leur état de santé se détériorer depuis qu'ils sont au chômage. Certains se plaignent de maux plus spécifiques : 10% souffrent de troubles digestifs, soit qu'ils mangent trop, soit qu'ils manquent d'appétit (Lemineur R., op. cit., p. 31).

b. Hommes et femmes au chômage

Au cours d'un stage de formation destiné aux chômeurs et plus particulièrement aux femmes immigrées, une étude (De Prycker M., 1984, pp. 37-41, p. 41) relative à l'occupation du temps semble confirmer l'hypothèse selon laquelle les femmes "ont repris le rôle traditionnel de femme au foyer", les loisirs sont essentiellement solitaires; les relations affectives à l'intérieur de la famille plus importantes les week-ends; les activités sont organisées essentiellement en fonction des disponibilités des autres (*Ibidem*, p. 41).

Au cours de cette formation, les besoins physiques et matériels sont cités deux fois plus que les besoins de sécurité, les femmes rencontrées évoquent le besoin de considération puis celui de réalisation. Les besoins d'argent sont constamment présents.

Le faible pouvoir d'achat des chômeuses et les menaces qui pèsent sur les allocations de chômage des femmes en tant que cohabitantes sont vivement perçus (Ibidem, p. 40).

Les femmes, immigrées, peu scolarisées et non qualifiées, "vivent mal" leur situation "avec une connotation négative tant sur le plan moral que pécuniaire. Elles ont intériorisé leur situation jugée inférieure par les "autres" (*Ibidem*, p. 41).

Selon l'enquête ONEM, les hommes seraient moins disposés que les femmes à parler du problème du chômage, "23% d'entre eux n'en parlent même pas avec leur partenaire" (enquête ONEM, 1979, p. 45). Enfin, les hommes éprouveraient plus de difficultés que les femmes à organiser leur journée (*Ibidem*, p. 48). Ceci s'avère particulièrement exact pour les cadres.

Quant aux perspectives d'avenir, les hommes semblent plus pessimistes : 44% d'entre eux et 36% de femmes semblent avoir perdu tout espoir (*Ibidem*, p. 36).

Les hommes et les femmes présentent également des différences quant aux attentes. Les hommes :

s'attendent à retrouver un emploi qui leur procurerait un salaire inférieur ou égal à la dernière rémunération perçue, alors que les femmes espèrent percevoir un salaire supérieur (Ibidem, p. 36).

Les hommes estiment, davantage que les femmes, être moins bien considérés dans leur famille depuis qu'ils sont chômeurs et éprouvent plus d'humiliation lors du pointage (*Ibidem*, p. 42).

Quant à la santé, 20% des hommes et 13% des femmes accusent un état de santé détérioré dû au chômage. Cette situation existe pour les jeunes chômeurs comme pour les plus anciens.

Il existe une relation linéaire entre la durée du chômage d'une part et la détérioration d'autre part. 61% d'entre eux déclarent avoir des problèmes d'insomnie. 38% disent qu'ils se sentent fatigués et tendus (Ibidem, p. 38).

Certains se plaignent de problèmes plus spécifiques : 10% de troubles digestifs dus au fait de manger trop ou de manquer d'appétit; 10% d'une augmentation de la consommation d'alcool – surtout chez les hommes et les isolés sans enfant –, un tiers des hommes et des femmes déclarent dormir davantage mais pas nécessairement mieux (*Ibidem*, p. 44).

c. Chômage et immigration

L'immigration constitue un phénomène complexe qu'il ne s'agit pas d'analyser ici. Rappelons simplement que les jeunes immigrés (de seconde génération pour la plupart) vivent une situation contradictoire liée à l'immigration. Celle-ci remplit une fonction économique et technique aux yeux des employeurs et implique un coût social et culturel de plus en plus

important; dans ce contexte, la situation du jeune chômeur se révèle difficile : sans emploi, l'immigré perd son identité et ne peut plus jouer le rôle qu'un certain nombre lui attribue. Le jeune de seconde génération se trouve dans une situation d'autant plus paradoxale qu'il n'a jamais immigré (Sayad A., 1979, pp. 3-23).

Confronté à la culture d'origine de ses parents, il se voit dans l'obligation d'apporter un revenu à la famille. Connaissant la langue du pays d'immigration et ayant été à l'école; c'est lui, le plus souvent, qui réalise en partie, l'éducation des anciens. Par ailleurs, le jeune immigré appartient à la culture du pays où il a grandi, où il a passé son adolescence : il souhaite bénéficier de la société de consommation, pouvoir mettre en évidence, le plus rapidement possible, tout ce qui est signe de réussite, vivre le moment présent avec le plus d'intensité. Il connaît toutes les caractéristiques de la société moderne, développées au cours de la première partie.¹⁵⁹

Mais les jeunes immigrés ne constituent pas un tout homogène. Italiens, Espagnols, Turcs, Grecs, bénéficient de droits divers selon qu'ils sont ou non membres de la Communauté économique européenne. Mais, plus encore, ces jeunes ont connu une histoire diverse. Les Italiens présentent l'immigration la plus ancienne; leur intégration semble très importante. Cependant, avec ou sans nationalité belge, le retour régulier au pays, la famille restée là-bas, ne sont pas sans exercer une certaine influence – différente selon l'histoire de chaque famille et de chacun au sein de la famille. Prenons un exemple, le jeune chômeur turc a connu des emplois précaires et une insertion professionnelle difficile, mais la manière dont il envisage son travail futur ne peut réellement se comprendre qu'à partir de l'histoire de sa famille : père décédé, mère ouvrière en Allemagne (Enquête ONEM, 1979, p. 30).

Comprendre la situation de jeunes immigrés au chômage c'est considérer, comme pour les autres chômeurs, leur situation sociale insérée dans une histoire familiale spécifique.

¹⁵⁹ Voir p. 34 et suivantes.

C. Chômage, revenu et consommation

Comme on l'a souligné précédemment, depuis les années soixante, la société est marquée du signe de la consommation. L'individu, situé aujourd'hui comme origine du sens de ses actions, se définit par une multitude de signes : marques de vêtements, voiture, sorties multiples, etc. C'est pourquoi, il était important de présenter les pratiques de consommation en distinguant, notamment, la situation des chômeurs de celle des ouvriers et des employés.

a. Les revenus financiers

Les personnes dont le salaire était déjà relativement faible voient leur revenu diminuer lorsqu'elles perdent leur emploi et perçoivent une allocation de chômage. Ces difficultés ne leur permettent pas de subvenir aux premiers besoins : vêtements, nourriture, loyer...

... les personnes qui parviennent difficilement à "joindre les deux bouts" ... se montrent à nouveau plus actives dans la recherche d'un emploi (Enquête ONEM, 1979, p. 30).

A l'inverse, ceux qui percevaient un salaire élevé étaient habitués à un style de vie certain. Ils voient leurs revenus diminués et "recherchent le plus activement un emploi" afin notamment de pouvoir répondre aux engagements financiers contractés précédemment (*Ibidem*).

Cependant, cette incidence est liée également à l'existence éventuelle d'autres ressources financières dans la famille ou l'entourage. L'apport d'autres revenus peut amener une modification quant à l'attribution des rôles dans la famille.

Citant une étude réalisée aux Etats-Unis, Robert Steichen précise qu'outre la perte éventuelle du prestige du père, son remplacement comme soutien de famille principal peut provoquer une tension des relations interpersonnelles;

enfin, quand la famille en arrive à solliciter une aide sociale et l'obtient, un réarrangement des rôles est nécessaire et constitue une nouvelle source de tensions dans la famille (Steichen R., 1978-79, p. 92).

Lorsqu'il n'y a pas de revenus de remplacement ou que la réduction du revenu est ressentie difficilement :

L'atmosphère d'anxiété et les restrictions créent suffisamment de frustrations et de tensions pour favoriser l'éclosion de regrets, reproches et rejets de responsabilité. L'apparition de symptômes dépressifs est favorisée par la perte des projets fortement investis affectivement par les partenaires familiaux, et dont la réalisation apparaît de plus en plus impossible. L'anxiété est renforcée si le manque de travail se prolonge et expose la famille aux entreprises des créanciers, avec menace de mise en vente publique forcée de biens immobiliers et mobiliers en cas de carence prolongée dans le remboursement d'emprunts (Ibidem, pp. 91-92).

La situation la plus difficile est vécue par les isolés ayant des enfants à charge. "Ce sont eux qui restreignent le plus fortement leurs dépenses personnelles surtout dans l'habillement et les loisirs" (Lemineur R., 1984-85, p. 18).

Enfin, le chômeur plus âgé "a tendance à se restreindre et à dépenser moins".

La plupart des chômeurs rencontrés par l'enquête ONEM déclare ne pas connaître de difficultés quant aux dépenses de base, 17%, cependant, disent en éprouver.

20% d'entre eux ont du pour cela entamer leurs économies et se sont montrés plus parcimonieux pour leurs dépenses personnelles. Ces dépenses concernent principalement les domaines des loisirs, l'achat de vêtements, les articles de luxe, les vacances et l'alimentation. Les chômeurs parlent également de restriction dans l'utilisation d'articles tels que appareils électriques, chauffage, voiture (Lemineur R., op. cit., p. 18).

Pierre Gréga et Danielle Ruquoy (Gréga P., Ruquoy D., 1980) présentent les résultats d'une étude concernant la situation des jeunes

travailleurs quant aux pratiques de consommation. Ils caractérisent la situation actuelle, postérieure à la crise, par l'existence, d'une part, de plusieurs trajectoires possibles pour le jeune quittant l'école et d'autre part, par l'existence de situations intermédiaires : l'apprentissage, le chômage, le troisième circuit de travail,¹⁶⁰ les expériences de travail temporaires, etc.

Une double indétermination relative à cette période transitoire est dès lors soulignée :

- indétermination au niveau de l'issue puisqu'il n'est plus du tout évident que la période transitoire débouche sur une période de travail définitif;
- indétermination au niveau du temps puisque la durée de cette période transitoire s'allonge systématiquement (Ibidem, p. 6).

Les conclusions de ces auteurs sont intéressantes à relever et permettront une meilleure compréhension de la situation des jeunes chômeurs en formation professionnelle. De nouveau, on relèvera les distinctions mises en évidence entre ouvriers et employés. A ce propos, le fait de vivre chez ses parents et la gestion personnelle des revenus sont vécus, de manière différente, par ces deux groupes.¹⁶¹ Les jeunes ouvriers vivent chez leurs parents jusqu'à la période du

¹⁶⁰ Le troisième circuit de travail est, aujourd'hui, remplacé par le plan P.R.I.M.E. La participation financière de l'employeur est plus importante dans ce dernier; les critères de sélection y sont plus sévères.

¹⁶¹ Si les raisons d'habiter chez les parents sont assez semblables, la manière de cohabiter n'est pas nécessairement identique. Le jeune de milieu employé veut davantage entrer dans un rôle d'acteur autonome, maître de ses choix, tout en étant dans une situation objective inchangée de vie sous le toit familial. Plus souvent, il gère personnellement ses revenus ou une plus grande part de ceux-ci. Il est un plus grand utilisateur de la banque parce qu'il voit dans la gestion de son compte la possibilité de s'automatiser des parents. Pour le jeune ouvrier, le passage à une gestion personnelle de ses revenus sera tributaire des changements dans les conditions objectives d'existence: s'il continue à habiter chez ses parents, le jeune ouvrier délègue à ceux-ci la gestion de ses revenus, prolongeant ainsi le mode de dépendance propre aux jeunes scolarisés mais bénéficiant de libéralités accrues de la part des parents puisque les revenus familiaux augmentent... Ainsi, le compte bancaire sera davantage perçu comme l'affaire des adultes, et le jeune s'y intéressera si ses conditions objectives sont sur le point de se modifier par le projet de vivre ailleurs que chez ses parents. La vie de consommation du jeune ouvrier ne progresse pas à travers les mêmes étapes que celles du jeune employé. En milieu ouvrier, ce n'est qu'après avoir franchi les étapes du travail, du service militaire, pour les garçons, et du mariage, que le jeune sera confronté aux contraintes réelles de l'existence, aux problèmes

mariage, laissent aux parents la gestion de leurs revenus. Le jeune employé participera davantage à la gestion de ses revenus, utilisera plus les services de la banque acquérant, de cette manière, une possibilité d'autonomie.

D'autres différences sont relevées comme l'existence d'une forme d'hédonisme de groupe chez les ouvriers et de passe-temps davantage individuels chez les employés. Les groupes informels se révèlent importants pour les jeunes ouvriers, les jeunes employés privilégiant les structures davantage formelles :

...les jeunes ouvriers se rattacheraient plus volontiers à des groupes informels articulés à un lieu (le café, la rue, le dancing, le match de foot) tandis que les jeunes employés s'insèrent davantage dans des structures formelles du type "mouvement de jeunes", "maisons de jeunes" (Ibidem, p. 128).

Enfin, les ouvriers s'identifient davantage à leur milieu tandis que les employés adopteraient plus une logique de distinction et une volonté de se singulariser.

Les ouvriers entretiennent un rapport au corps différent de celui des employés. Le sport peut être l'occasion d'un rêve, celui d'accéder au monde de l'élite :

faire du sport, c'est chercher à être reconnu pour ses performances, rêver d'être quelqu'un dans le monde sportif, tandis que les jeunes employés valorisent un rapport en termes de santé (Ibidem, p. 130).

Plus spécifiquement, à propos des chômeurs, les conclusions des auteurs sont les suivantes :

- les chômeurs présentent une certaine hétérogénéité.
Les chômeurs ne se caractérisent pas en tant que groupe par un rapport particulier au travail ou à l'existence en général (Ibidem, p. 132);
- les contraintes financières apparaissent importantes;

budgétaires; chez les jeunes employés, le jeune vit une étape intermédiaire dans laquelle il a l'occasion de se conduire comme un adulte sans en avoir toutes les responsabilités (Ibidem., p. 27).

– les loisirs ne constituent pas l'opposé du travail et les jeunes chômeurs évoquent plus que les autres jeunes l'ennui, le repli.

Le repli n'est cependant pas la seule issue à cette situation de "non travail" qui est aussi un terrain propice à l'émergence de certains passe-temps : la fréquentation du café, qui permet de se raccrocher à un lieu ou à un groupe, l'écoute de la musique, le goût pour la moto (les jeunes chômeurs possèdent autant que les autres une moto, alors que ce n'est pas le cas ni pour la mobylette, ni pour la voiture)... Dans le rapport à ces objets, le jeune peut vivre une aventure personnelle dans un monde à sa portée et où il peut agir pour s'y faire reconnaître (Ibidem, p. 133);

– le jeune chômeur a un accès plus réduit à la consommation que les autres jeunes;

– *dans ses pratiques d'économie, le jeune chômeur utilisera des moyens plus informels, des circuits non-marchands (prêts-emprunts) (Ibidem, p. 134).*

b. L'épargne

Les jeunes chômeurs et les ouvriers se caractérisent surtout par la proportion importante de ceux qui remettent aux parents la totalité de leurs revenus (Ibidem, p. 127, p. 133).

Les chômeurs sont plus dans une situation qui fait qu'ils mettent nettement moins de l'argent de côté que les autres jeunes. Les chômeurs donnent plus comme motivation à l'épargne : "avoir des intérêts" et "faire face à une baisse des revenus". Moins que les autres, ils choisissent le mariage.

Les motivations des ouvriers et des employés diffèrent. Les ouvriers citent surtout la possibilité d'effectuer des achats importants, celle d'affronter une baisse éventuelle des revenus. Les employés "voient plus l'argent pour un projet".

c. L'acquisition de biens (*Ibidem*, p. 90)

Les chômeurs insistent surtout sur le prix des biens et apportent peu d'attention au choix, à l'"accès facile" et au fait de "pouvoir parler aux vendeurs". Les ouvriers sont attentifs également au fait de "trouver des nouveautés" et à celui d'aller dans un magasin "par habitude". Les employés soulignent plutôt la possibilité de choix et le fait de pouvoir parler aux vendeurs.

Par rapport à l'habillement (*Ibidem*, pp. 78-79), une similitude de situation est observée entre les chômeurs et les ouvriers dans la mesure où le "simple à porter" est privilégié par rapport au "classique", au style "sport". Les ouvriers choisissent également le "punk", le "disco", le "style hippie".

Les chômeurs privilégient le fait de "se sentir à l'aise" et rejettent plutôt l'"originalité". Les employés, quant à eux, privilégient l'"originalité" et le fait d'"être à l'aise". Enfin, les ouvriers accordent la priorité au fait de "bien s'habiller", de "s'habiller comme tout le monde" ou, dans certains cas, "de mettre n'importe quoi".

Quant au vol dans les grands magasins, les chômeurs condamnent moins que les ouvriers et les employés le vol dans les grandes surfaces surtout en cas de nécessité. Dès lors, ils adhèrent moins à la proposition "piquer dans les magasins, ça ne se fait pas". Les différences entre employés et ouvriers sont faibles. "Les employés adhèrent un peu plus à la proposition sur le vol dans les grandes surfaces."¹⁶² Les ouvriers choisissent plus "c'est normal car les prix sont tellement chers" (*Ibidem*, p. 93).

¹⁶² *Piquer dans les magasins, ça ne se fait pas.*

d. Les loisirs

La fonction de loisir comme contrepoids au travail est remise en question dans le cas des jeunes privés d'emploi.

Les loisirs... sont caractérisés par une large plage de temps, par de faibles moyens financiers et par la nécessité pour le jeune de trouver dans ses loisirs les contacts que ne lui procure pas un lieu de travail (Ibidem, p. 133).

Au contraire, la moitié des répondants ouvriers et employés relève l'existence d'une différenciation entre la période de travail et la période de loisir. Cette différenciation n'est pas très accentuée pour les employés, contrairement aux ouvriers :

C'est dans le milieu ouvrier que le loisir est plus présent comme temps d'évasion, de rupture (Ibidem, p. 127, p. 33).

A propos des loisirs, ceux-ci ont été répartis selon deux critères. Un premier critère concerne la possibilité d'entrer en relation avec d'autres personnes; il s'agit ainsi de répartir les loisirs selon qu'ils sont individuels ou collectifs. Un second critère concerne l'implication de l'acteur dans l'activité réalisée : le "preneur" utilise ce qui est fait par d'autres ou ce qui existe dans l'environnement sans transformer lui-même le monde extérieur, contrairement au "réalisateur", qui "transforme son environnement" par "la mise en oeuvre de certaines de ses capacités manuelles ou intellectuelles".

Les employés investissent plus dans la classe de loisirs "individuel/réalisateur", les ouvriers davantage dans la classe "collectif/preneur".

Au niveau des employés, les loisirs sont plus l'occasion de s'adonner à un hobby; au niveau des jeunes ouvriers, c'est davantage l'occasion d'être avec d'autres jeunes. Les chômeurs privilégient la classe "individuel/preneur" par rapport à la classe "collectif/preneur" (Ibidem, p. 63).

Les chômeurs dans la position de preneur privilégient "ce qui peut se vivre dans une situation individuelle plutôt que collective".

A propos des loisirs des chômeurs, les auteurs constatent :

une moindre implication dans les loisirs là où on ne rencontre ni une recherche de sociabilité ni une mise en oeuvre des capacités personnelles dans la réalisation d'une activité : le choix se porte alors sur la classe "individuel/preneur"... A propos des jeunes chômeurs, nous pouvons précisément nous demander s'il y a un parallélisme entre une faible implication dans le travail et un même désengagement dans les loisirs ? Nous aurions affaire à un groupe démunie de moyens personnels pour faire face à la fois à une conjoncture très difficile sur le marché du travail et à la fois à ce qui peut potentiellement se vivre dans la sphère des loisirs (Ibidem, p. 65).

Les jeunes chômeurs privilégient la musique.

La musique peut permettre aux jeunes en situation difficile de se créer leur monde à eux et cela peut revêtir une importance telle que des jeunes affirment qu'ils ne pourraient se passer de musique (Ibidem, p. 70).

e. Les relations avec les pairs

Les ouvriers privilégient les sorties et la fréquentation des cafés. Plutôt qu'en famille ou à deux, les jeunes chômeurs et les ouvriers choisissent un peu plus comme partenaires du vendredi soir de "passer de bons moments avec les copains(ines), les ami(e)s" (Ibidem, p. 42).

La lecture est citée proportionnellement plus, notamment par les employés et les chômeurs.

Si les chômeurs et les ouvriers citent comme motivation au sport, "la compétition" et "pour s'éclater", les chômeurs mentionnent également "pour passer le temps" alors que les ouvriers citent "le plaisir du moment". Les employés citent "être en forme, en bonne santé physique", alors que les jeunes chômeurs rejettent le plus cet élément (Ibidem, p. 84).

f. Satisfaction quant au mode de vie actuel

Nous trouvons, ici aussi, une similitude entre la situation des chômeurs et celle des ouvriers. Les chômeurs soulignent plutôt l'ennui, le manque d'argent, l'absence de clarté quant à l'avenir; les employés affirment proportionnellement plus que les ouvriers "ne pas s'ennuyer", "avoir assez d'argent pour s'acheter ce qu'ils veulent", "voir clairement leur avenir" (*Ibidem*, p. 53).

Les observations concernant les chômeurs se révèlent la plupart du temps assez proches de celles ayant trait aux ouvriers. Ceci s'explique sans doute par le fait que les ouvriers sont plus touchés par le chômage que les employés. La distinction entre chômeurs employés et chômeurs ouvriers serait utile. On peut également souligner des différences quant aux choix, aux projets et à l'existence d'une "individuation" plus marquée chez les employés que chez les ouvriers. La partie empirique permettra d'étudier ces éléments de manière plus détaillée.

On peut donc remarquer combien le monde de la consommation occupe une place importante et diversifiée. De même, l'épargne présente des significations différentes. Les employés justifient l'épargne en fonction d'un projet, les ouvriers en vue d'achats importants (mariage, voyages,...).

Pour les loisirs, les employés présentent davantage des loisirs individuels, s'y investissent et transforment leur environnement alors que les ouvriers privilégient les loisirs collectifs qui existent déjà. Les chômeurs mettent davantage en évidence les loisirs individuels.

1.3 Le temps de la formation professionnelle

1. DEFINITIONS

L'usage des termes "formation professionnelle" est aujourd'hui pratique courante; l'acquisition et la maîtrise de connaissances en vue de l'exercice d'un métier plus ou moins spécifique est le résultat d'un processus d'apprentissage; celui-ci semble d'autant plus important que les changements technologiques sont plus rapides. Cependant, au-delà de l'acquisition de connaissances techniques, la formation professionnelle participe d'une culture d'entreprise, laquelle acquiert une importance de plus en plus grande. Celle-ci n'est d'ailleurs pas indépendante du phénomène de rationalité dont on parlait précédemment (Degot V., 1985).

Avant de définir la "formation professionnelle accélérée", rappelons tout d'abord la signification des termes "éducation" et "formation".

Venant, au XV^e siècle du latin "educatio", le terme éducation signifie :

la mise en oeuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain (Petit Robert, 1976).

Le terme "formation" est issu en 1160 du latin "formatio", de "forma" : il signifie l'"action de former, de se former" et signifie au XX^e siècle :

éducation intellectuelle et morale d'un être humain (Ibidem).

Certains établissent une plus grande distinction entre les deux termes et orientent la formation davantage vers l'exercice d'un rôle.¹⁶³ La "formation

¹⁶³ *L'éducation engage des personnes considérées aussi bien dans leur avenir moral, affectif, physique que dans leur devenir intellectuel et dans l'évolution de leur savoir. C'est par son caractère global que l'éducation peut être distinguée de l'instruction ou de l'enseignement qui, pourtant, en font intrinsèquement partie (MIALARET G., 1979, p. 192).*

La "formation" englobe "l'initiation à des types de comportement requis pour l'exercice d'un rôle", elle suppose donc un système de valeurs fixant ces comportements. Ici

professionnelle" implique une préparation à un travail et, plus exactement à une profession, à un métier. Tel était d'ailleurs un des buts de l'enseignement professionnel abordé précédemment.

La formation serait donc une éducation spécifique, une faculté d'exercer un rôle particulier, en l'occurrence un rôle lié à l'exercice d'un métier, d'un travail.

Comme on va pouvoir le constater, la signification de la "formation professionnelle" se modifie également selon le contexte économique et social de l'époque. Reprenons les différents rapports annuels édités par l'ONEM.

L'évolution des objectifs de formation professionnelle de l'Office National de l'emploi permet de distinguer trois étapes. Avant la seconde guerre mondiale, on parle de réadaptation professionnelle plutôt que de formation professionnelle, les objectifs de cette réadaptation sont présentés de la manière suivante :

... la main-d'oeuvre qualifiée fait défaut dans la plupart des industries parce que la main-d'oeuvre disponible n'a pas la qualification professionnelle désirée. La réadaptation professionnelle tend à remédier à cette situation dont le caractère de gravité est incontestable et à permettre à un ouvrier chômeur de faire un apprentissage d'un métier nouveau ou de se réadapter dans son propre métier (Rapport Annuel de l'Office de réadaptation professionnelle, 1938).

En 1962, la situation est différente : l'économie se porte bien, le nombre de demandeurs d'emploi diminue sensiblement :

Tout en maintenant le régime de la réadaptation professionnelle pour les chômeurs, le nouvel arrêté étend le bénéfice de la formation professionnelle à tout travailleur en activité, âgé de 21 ans au moins et qui justifie d'une occupation professionnelle d'au moins deux années au cours des trois années qui précèdent sa demande d'admission. Ce bénéfice pourra éventuellement être accordé aux travailleurs de 18 à 20 ans moyennant certaines conditions

aussi, c'est "la personne toute entière, dans les fondements mêmes de sa personnalité, qui est concernée par l'acte de formation" (*Ibidem.*, p. 192).

qui garantissent, notamment par le passé professionnel du candidat, le sérieux de sa demande. Des avantages plus substantiels que ceux prévus par l'ancienne législation doivent permettre d'attirer vers les centres un plus grand nombre de candidats sans leur imposer des sacrifices inacceptables durant de nombreux mois (Rapport annuel de l'ONEM, 1962).

A la fin des années septante, l'accent est davantage mis sur les formations destinées aux travailleurs en entreprise mais également sur les mesures destinées aux :

nombreux demandeurs d'emploi dont les connaissances professionnelles sont pratiquement nulles ou totalement inadaptées. Cette action qui vise essentiellement les jeunes est tout aussi indispensable. Elle permet en effet à ces jeunes travailleurs d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour pouvoir s'insérer dans le circuit économique normal ou entreprendre un apprentissage professionnel complet (Rapport annuel de l'ONEM, 1977).

Ces modifications s'inscrivent dans le cadre d'une réorganisation plus large touchant l'enseignement pour adultes en général mais aussi l'enseignement professionnel, celui de promotion sociale et l'enseignement secondaire général (Van Haecht A., 1985).

Le rapport élaboré par Bertrand Schwartz et Henri Janne à propos de l'éducation permanente attribue à la formation professionnelle un certain intérêt dans la mesure où celle-ci est susceptible de constituer une voie, un passage vers la réalisation de l'éducation permanente :

... une transition entre l'ancien et le nouveau système éducatif peut être assurée en imprimant à l'éducation professionnelle des adultes les caractéristiques propres au principe de permanence (ou de récurrence) basé sur le respect de la démocratie et de l'accomplissement de la personne humaine. Appliquée dans cet esprit, la récurrence des formations professionnelles offre des possibilités dont il convient de bien saisir toute la portée : elle constitue un "pont" d'un intérêt opérationnel majeur... Destinée à répondre aux besoins résultant d'un contexte précis, la formation professionnelle récurrente à caractère utilitaire cristallise une série de motivations et engendre de nombreux schémas d'organisation. Comme tel, on ne peut donc parler à son propos d'un système utopique sans fondements. Toutefois, en raison des

énormes risques qu'il peut comporter, il convient, en l'occurrence, de rester attentif et de garder l'esprit critique (Janne H., Schwartz B., 1976, pp. 16-18).

La formation professionnelle est une forme de socialisation qui implique un rapport spécifique au temps. Elle est susceptible de poursuivre un objectif de formation relativement large : initiation, orientation, etc., mais elle est plus particulièrement orientée vers une initiation ou un perfectionnement dans un secteur d'activité particulier rencontrant une demande sur le marché du travail.

Cette formation est professionnelle dans la mesure où elle tente de préparer à l'occupation d'un emploi ou à l'exercice d'une profession. Le système d'organisation de la formation est issu d'une négociation entre l'Etat, les employeurs et les représentants des organisations syndicales. La formation professionnelle est exercée en dehors de la période d'obligation scolaire. Elle semble donc échapper aux normes du ministère de l'éducation : le système de certification n'est pas équivalent à celui délivré par ce ministère, le recrutement des formateurs a lieu sur base de critères propres à l'Office de l'emploi, les programmes ne doivent pas être reconnus par le ministère de l'éducation. Néanmoins, un certain nombre d'éléments tels l'existence d'évaluations, les collaborations étroites avec le ministère de l'éducation en vue de remises à niveau en français et mathématique, la construction de pièces détruites par la suite et non vendues sur le marché et les conditions relativement artificielles de travail marquent les liens qui unissent la formation professionnelle au système scolaire traditionnel. Les points communs avec le travail en entreprise ne sont pas non plus inexistantes : les formations sont plus courtes que celles organisées par le système scolaire, mais organisées pendant la journée (contrairement à la plupart des formations professionnelles organisées par ailleurs), les interruptions pendant la journée sont assimilées aux poses sur le lieu de travail, les horaires sont relativement semblables à ceux du monde du travail, les stages en entreprises constituent un élément primordial de la formation. Jusqu'il y a peu, l'allocation de formation était due à la perte d'emploi et atteignait un niveau permettant au stagiaire de recevoir une somme équivalente au salaire perdu; le suivi d'une formation était assimilé à une période de travail et donnait à nouveau droit au chômage indemnisé.

La formation professionnelle étudiée constitue donc une forme de vie en

commun spécifique : lieu de socialisation intermédiaire entre l'école et le travail, elle établit au cours de la période de chômage un rapport au temps propre au monde du travail. Ce type de formation a, depuis le moment où l'enquête¹⁶⁴ a été réalisée, perdu un certain nombre de caractéristiques fondamentales¹⁶⁵ : le montant de l'allocation a été réduit, le statut de la période de formation, semblable à celui de la période de travail, quant aux droits au chômage, s'est vu supprimé. De plus, le processus de communautarisation s'est poursuivi éloignant le ministère responsable de celui de l'emploi et du travail.

Il ne semble guère utile pour notre propos de vouloir nécessairement distinguer, de manière absolue, la formation professionnelle d'autres notions. La démarche adoptée ici privilégie plutôt le sens que la formation professionnelle peut revêtir. Il diffère nécessairement d'un groupe social à l'autre, d'une époque à l'autre, d'un lieu à un autre.

A ce niveau d'analyse, on peut avancer que la formation professionnelle participe au processus de socialisation – plutôt secondaire que primaire –, et relève de la resocialisation lorsqu'elle intervient en période de chômage, de changements importants dans l'organisation du travail (par exemple, les changements technologiques), d'événements personnels ou familiaux, etc. Elle présente un rapport au temps spécifique. Le sens de la formation professionnelle ne peut se comprendre qu'à partir, d'une part, du contexte politique, social et économique et, d'autre part, de la situation personnelle d'individus dans un milieu social spécifique impliquant des relations particulières.

¹⁶⁴ Les premiers entretiens approfondis ont été menés fin 1984, début 1985; l'enquête sur plus grand échantillon en 1986 et 1987. Des entretiens ont été à nouveau menés fin 1988 afin d'actualiser les données.

¹⁶⁵ A partir de 1985, le statut du stagiaire en formation se modifie. L'allocation pour perte de salaire est remplacée par une allocation de formation. Ce changement n'entraîne cependant pas de grandes modifications dans les pratiques des stagiaires.

En 1987, la communauté française adoptera une situation semblable à celle de la communauté flamande. Les conditions d'admission sont moins strictes: tout demandeur d'emploi peut suivre la formation, l'allocation perdue est de 40 francs: brut par heure de formation: 20 francs en début de formation, 20 francs en fin de formation .

En 1989, la régionalisation et la communautarisation aboutiront à la création de l'Office Régional et Communautaire de la Formation et de l'Emploi afin de gérer la formation de compétence communautaire et l'emploi de compétence régionale.

2. ETUDES EMPIRIQUES

Les études concernant la formation professionnelle sont nombreuses. On se limitera ici à présenter les résultats de recherche dont le but est d'élaborer un certain nombre de typologies relatives au suivi d'une formation professionnelle.

On ne prendra en considération que les formations touchant un public peu ou moyennement qualifié en recherche d'insertion professionnelle. Ne seront donc pas abordées les formations techniques ou psycho-sociologiques suivies par un public déjà qualifié qui occupe, la plupart du temps, un emploi.

Une première étude (Beauchesne M.N., 1986, pp. 255-270) concerne les jeunes en formation pré-professionnelle. Cette formation tend à donner aux stagiaires les bases nécessaires afin de pouvoir s'inscrire aux stages de formation de l'Office National de l'Emploi. Il s'agit donc d'un stage organisé essentiellement dans une perspective d'insertion professionnelle. La moitié des personnes rencontrées (hommes et femmes) suivent le stage de préformation; l'autre moitié, composée socialement de la même manière, ne le suit pas. Ils sont tous immigrés italiens et sont âgés de 18 à 30 ans. 79% des jeunes rencontrés privilégient comme objectif de la formation le fait d'"avoir davantage confiance en soi" plutôt que celui d'"augmenter sa qualification". Le seul groupe privilégiant le fait d'"augmenter ses qualifications" est composé majoritairement de stagiaires en formation. La grande majorité des jeunes rencontrés (une centaine au total) privilégie l'"apprentissage sur le tas" plutôt qu'à l'école. 63% "se reconnaissent destinataires de la formation dont ils attendent une ouverture sur le monde"; ils ne partagent pas l'opinion selon laquelle il faut nécessairement être jeune pour apprendre. Dès lors, trois niveaux d'analyse sont retenus : le niveau sociétal privilégiant les dimensions socio-économiques et institutionnelles et accordant une place importante à la loi du marché et à la division du travail, le niveau culturel basé sur les représentations sociales (des modèles d'interprétation du monde) et le niveau des pratiques sociales définies institutionnellement.

Les jeunes rencontrés sembleraient se situer davantage dans le champ des représentations sociales, "constitué entre autres par les attentes et les modèles qu'élaborent les groupes sociaux par rapport à la société globale"

(*Ibidem*, p. 265).

A propos des formations organisées par l'Office National de l'Emploi, Christian Maroy souligne l'existence de deux types de logiques (Maroy C., 1984, pp. 195-214) : une logique économique assurant le recyclage ou le reclassement d'une main-d'oeuvre relativement bien formée et une logique sociale poursuivant l'objectif d'insertion sociale et professionnelle des exclus (*Ibidem*, p. 211).

On a pu mettre en évidence une distinction semblable (Robert J., 1985, pp. 115-133) en précisant cependant que ces deux logiques correspondent également à des représentations différentes que les formateurs ont de leur rôle. Celui-ci varie selon, non seulement, l'origine sociale des formateurs, mais également en fonction de la représentation que les formateurs ont du métier ainsi que de la situation du marché de l'emploi et du niveau de qualification des stagiaires inscrits. De plus, si pour un certain nombre de formateurs la logique sociale semble prédominante, ceux-ci ne négligent cependant pas la recherche de solutions nouvelles liées directement à l'emploi et citent, par exemple, la mise en place de coopératives. Un troisième type de logique peut également être avancé; il s'agit de privilégier la négociation avec d'autres organismes en vue de rationaliser les moyens disponibles (*Ibidem*, p. 128).

Claude Dubar (Dubar C., 1987, pp. 121-165) précise bien les représentations que les jeunes stagiaires, en formation professionnelle, ont de l'emploi et de la qualification. Il insiste également sur le rapport à l'avenir qu'ils présentent.

Les premiers, les moins qualifiés, semblent ne pas avoir d'avenir. Issus d'un milieu social immigré ou non, défavorisés, les garçons et les filles ne réagissent pas de la même manière. Les premiers adoptent une attitude dépressive accompagnée, parfois, de délinquance et d'utilisation de drogue; les secondes se retirent à la maison, dans la famille, le mariage et l'éducation des enfants. On peut également remarquer le discours peu structuré de ces jeunes.

Le second type est celui appelé par Claude Dubar de "travail instrumental". La plupart des jeunes de ce type sont d'origine française, les parents sont peu qualifiés, le père est absent ou décédé, la mère est employée de service alors que dans le premier cas, les mères étaient inactives. Ces jeunes évoquent

le travail en termes de tâches non qualifiées impliquant des problèmes physiques, des cadences difficiles. L'apprentissage sur le tas leur semble suffisant, l'important est de s'adapter au travail. Le travail, pour eux, c'est la possibilité d'obtenir un salaire. Le discours ne présente guère de termes techniques et de vocabulaire spécialisé.

Pour un troisième type de jeunes, la formation, c'est avant tout la possibilité d'obtenir une certification. Les familles sont peu qualifiées, mais ont attaché beaucoup d'importance à la scolarité des enfants dont un certain nombre ont poursuivi des études supérieures. Les jeunes rencontrés se réfèrent à l'expérience d'autres membres de la famille pour définir la qualification; ils considèrent que l'emploi passe par l'obtention d'un diplôme. Les jeunes immigrés (plus nombreux dans ce groupe que les français) semblent davantage marqués par le chômage que les jeunes français. Certains, craignant l'usine, s'y préparent indirectement par le suivi du stage. Les jeunes envisagent le retour au pays et craignent pour leur avenir. La famille, très structurée, semble avoir beaucoup d'influence sur eux. Le discours de ces jeunes correspond au modèle scolaire et diffère des deux groupes précédents.

Le dernier groupe est issu de famille ouvrière où la mère ne travaille pas et où le père, s'il est dans la moitié des cas, absent ou décédé, représente parfois une référence comme ouvrier qualifié. L'entourage de la famille est plus important : amis, famille élargie, contacts avec des conseillers, des formateurs, un certain nombre d'entreprises. La description de la qualification est plus large que précédemment, les aspects techniques et relationnels sont mentionnés. En parlant de l'emploi futur, ils soulignent l'exigence de se perfectionner afin de conserver cet emploi. La qualification est définie comme un processus continu, le salaire ne constitue qu'un élément de l'emploi.

Un grand nombre des conclusions de cette étude seront observées lors des entretiens réalisés et présentés ultérieurement. La région liégeoise présente certaines similitudes avec celle du Nord de la France : difficultés industrielles, chômage des jeunes,... Des dispositifs de formation semblables à ceux mis en place en France ont été appliqués en Belgique. Cependant, les formations dont on parlera, sont plus anciennes et concernent des chômeurs plus âgés que ceux évoqués dans l'étude de Claude Dubar. Elles ne sont pas assorties de l'obtention d'un diplôme comparable à celui du système scolaire.

Par ailleurs, les jeunes rencontrés en Communauté française sont chômeurs complets indemnisés; ils ne représentent pas les plus marginalisés du chômage tout en ne disposant parfois que de peu de qualifications.